



Direction des pèlerinages Diocèse de Saint DIE

(A RETOURNER)

Photo à coller ici**

HOSPITALITE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

DIOCESE de Saint Dié

N° AGREMENT ATOUT FRANCE : IM088110021

FICHE d'INSCRIPTION JEUNE HOSPITALIER (fin de 4^{ème} à terminale)

AU PELERINAGE à LOURDES 2022

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance : AGE :

Adresse :

Code postal : Commune :

Classe fréquentée année scolaire 2021/2022 : Collège/Lycée (2):.....

Email du jeune (1) (*lisible*) :

Email des parents (1) (*lisible*) :

N° tel du responsable légal : N° mobile du jeune :

Utilisera le moyen de transport de l'hospitalité Viendra par ses propres moyens

Option TARIFAIRE choisie : **B** d'un MONTANT DE :.....

CHEQUE à l'ordre de : A.D. Service des pèlerinages

VIREMENT FR76 1027 8061 0100 0209 0870 135

(attention pour le virement : préciser votre nom et prénom sur le cadre destinée au bénéficiaire)

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- Avez-vous déjà participé à un pèlerinage avec l'Hospitalité : OUI – NON :
- Taille (S-M-L-XL) pour les T-shirts :
- Noms de 2 ami(e)s avec lesquels(le) j'aimerais être en « FRATS » :
- Quels talents je peux exercer au service des malades : (musique, chant, théâtre, etc.)..... apporter instrument

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné Père, Mère, Tuteur (personne légalement responsable) (2) autorise mon fils, ma fille (2)

à participer au **pèlerinage à Lourdes du 10 au 16 juillet 2022**

Je l'autorise également à : - faire de la randonnée ... OUI – NON

- à dormir sous une tente marabout OUI - NON

J'autorise le responsable à prendre toute décision destinée à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accidents, d'interventions chirurgicales urgentes, de maladie contagieuse, d'affection grave.

Je m'engage à rembourser à l'Association les frais médicaux et pharmaceutiques éventuellement engagés.

J'autorise qu'une photo, une vidéo où mon enfant apparaîtrait soit utilisée pour les publications de l'hospitalité ou du diocèse.

Fait, le

Signature des parents responsables légaux

à

Cette signature vaut pour tous les

Éléments de cette inscription (recto/verso) :

Je joints à ce document dument rempli et signé au RECTO et au VERSO :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire de liaison (remplie et signée)
- Une copie de la carte d'identité **du jeune**,
- Une copie de la carte vitale et de la carte de mutuelle du RESPONSABLE
- La charte signée par le jeune et par son responsable légal
- Le paiement du pèlerinage par chèque bancaire à l'ordre de : A. D. Service des pèlerinages ou par virement
- Le chèque de caution de 50€ (à l'ordre de HNDL) pour la mise à disposition des tenues, restitué au retour du matériel
- Le pass vaccinal pour service aux malades

(1) optionnel (2) rayer les mentions inutiles

Fichier déclaré à la CNIL, par la loi 78-17 du 06-01-78, complétée par celle du 25 mai 2018 relative à la protection des données

TSVP



Gestion des données personnelles reçues par Hospitalité ND de Lourdes du diocèse de Saint-Dié (HNDL)

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général pour la protection des données (RGPD) est applicable en France, ainsi que dans le diocèse et les associations. La gestion, la sécurité et la transmission de ces données personnelles relèvent de notre responsabilité et sont totalement transparentes sur l'usage qu'il en est fait. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant une demande à HNDL 2, rue du 14 septembre 88 170 CHATENOIS. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de cette association qui en protège l'accès et la confidentialité.

A quoi servent ces données

Vos données personnelles que nous sommes amenés à collecter et à conserver sont nécessaires à l'exécution des traitements pour :

- le bon fonctionnement de la vie de notre association (informations, courriers, convocations réunions AG, inscriptions, actions pâtés et huîtres etc...)
- mener à bien notre mission d'organisation du pèlerinage diocésain à Lourdes et tout ce qui s'y rapporte. L'HNDL peut également participer à des événements organisés par des partenaires, ceci en accord avec notre objet et les décisions prises par les membres du conseil d'administration.

Pour quelle durée sont conservées ces données ?

- Toute la durée de l'adhésion à l'association et : 3 ans après l'avoir quittée ou immédiatement si décès. La référence de base étant le paiement de la cotisation annuelle ou pour les malades, la présence aux pèlerinages considérant qu'il est possible d'avoir une ou plusieurs années sans présences consécutives.

Qui détient ces données ? Uniquement des acteurs internes à l'HNDL et la direction des pèlerinages.

<u>ACTEURS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>DONNEES SIMPLES HOSPITALIERS</u>	<u>DONNEES SENSIBLES des JEUNES</u>
le président de l'HNDL	Ordinateur personnel	X	
le directeur des pèlerinages DDP	Ordinateur de la DDP	X	
la personne en charge de l'inscription des malades et son adjoint	Ordinateur personnel	X	X
la personne en charge de l'inscription des hospitaliers et son adjoint	Ordinateur personnel et document	X	X
Responsable des jeunes	Ordinateur personnel et document	X	X
la secrétaire opérationnelle	Ordinateur personnel	X	
la secrétaire institutionnelle	Ordinateur association	X	
La trésorière	Ordinateur personnel	X	

La gestion de ces données est assurée par un registre de traitement des données contrôlé par le conseil d'administration de l'association. Un rapport sur l'utilisation faite des données personnelles des membres de l'association, est présenté à chaque Assemblée générale annuelle.

Pour mise en conformité avec le règlement européen en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le membre du CA responsable du traitement des données personnelles est : Grégoire BLUNTZER.